



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>Gestion de l'association et Vie associative.....</b>                                 | <b>4</b>  |
| Conseil d'administration (CA).....  | 4         |
| Assemblée générale (AG).....  | 4         |
| Budget.....   | 4         |
| Ressources humaines - Prestataires.....   | 6         |
| L'équipe de prestation.....   | 6         |
| Les prestataires ponctuels.....   | 7         |
| Ressources financières.....   | 7         |
| Les subventions.....  | 7         |
| Mécénat et dons.....  | 9         |
| Adhésions.....  | 11        |
| Ventes de Guides et livrets.....  | 13        |
| Relations avec des organismes extérieurs.....   | 15        |
| Le Comité national "cueillettes".....   | 15        |
| Relations avec des organismes en lien avec la filière.....                              | 15        |
| Relations avec des gestionnaires d'espaces naturels et des territoires.....             | 16        |
| Relations avec des organismes de formation et centres de recherche.....                 | 17        |
| Relations avec les entreprises.....   | 18        |
| <b>Communication.....</b>   | <b>19</b> |
| Communication papier.....   | 19        |
| Communication numérique.....  | 21        |
| Événements.....   | 24        |
| <b>Guide de bonnes pratiques (GBP).....</b>   | <b>28</b> |
| La production des livrets techniques.....   | 28        |
| .....   | 28        |
| Guide de cueillette des bourgeons et jeunes pousses (2022-2026).....                    | 29        |
| Rapport sensible au végétal : "Séminaire sensible 2" et publication d'une synthèse..... | 32        |
| Plateforme AFC.....   | 33        |
| <b>Devenir de l'Observatoire national des cueillettes commerciales.....</b>             | <b>34</b> |
| Circée ou la plateforme d'information (porté par le CBN PMP).....                       | 34        |
| Étude économique de l'aval (portée par FranceAgriMer).....                              | 34        |
| Cueilleurs-sentinelles.....   | 35        |
| Journée technique thym - Enquête thym.....  | 37        |
| <b>Autres projets.....</b>  | <b>39</b> |

|  |           |
|--|-----------|
| PPAMadapt (projet Casdar piloté par le CNPMAI).....    | 39        |
| Gestes (projet POCTEFA porté par le CBN PMP).....      | 39        |
| <b>Sensibilisation - Formation.....</b>                | <b>40</b> |
| Programme des webinaires.....                          | 40        |
| Interventions et Formations.....                       | 40        |
| Fiche action pour la feuille de route cueillettes..... | 40        |
| Exposition "Les enjeux de la cueillette durable".....  | 41        |
| <b>Métier.....</b>                                     | <b>42</b> |
| Réflexion globale.....                                 | 42        |
| Interprofession PPAM.....                              | 42        |

## INTRODUCTION

L'année 2025 a, une fois de plus, été une année riche pour l'AFC. Une année pleine de promesses, de reconnaissance et de belles perspectives pour la suite.

Tout d'abord au niveau national, **les pouvoirs publics se saisissent de plus en plus de la thématique cueillette** avec la mise en place d'un comité de suivi national par le Ministère de la transition écologique (MTE) et le lancement du projet "Feuille de route nationale cueillette". L'AFC a été associée à ce travail principalement avec le projet Cueilleurs-sentinelles et la formation. Parallèlement, l'Office français de la biodiversité (OFB) qui nous a largement soutenu sur la réalisation du projet thym (enquête et Journée technique), a signé une seconde convention avec nous, qui a permis l'activation du projet Cueilleurs-sentinelles avec la mise en œuvre d'une version bêta de l'application pour 2026. Et grâce au CNPMAI, FranceAgriMer a également participé au financement de la journée thym (projet Casdar - PAMadapt).

Un **collectif d'entreprises et de cueilleurs suisses allemands et allemands** ont également invité l'association à participé à une première réunion outre Rhin autour de la création d'une structure du type de l'AFC sur leur territoire. Et **en Espagne, un guide de bonnes pratiques de cueillette** vient de sortir, qui s'inspire de notre travail publié en 2022 (disponible dans notre Médiathèque).

Pour faire face à cette augmentation d'activité et d'ambition, **l'équipe de prestataires** a été renforcée. L'arrivée de Julie Poupart en 2024 a permis de poursuivre des projets de structuration de fond dont l'association avait besoin pour passer un cap de croissance. Parallèlement, un informaticien, Aurélien Dacheux, a rejoint l'équipe pour développer le projet Cueilleurs-sentinelles. Et Ingrid Forey, anciennement au PNR des Pyrénées Catalanes, est venue ponctuellement renforcer l'équipe. Ces nouvelles collaborations se poursuivront en 2026. Avec Émilie, Jonathan et Maëlle, l'équipe est aujourd'hui composée de 6 personnes avec des compétences complémentaires au service du projet associatif.

**La vie bénévole** n'a pas été en reste, avec les évolutions mises en place concernant la gouvernance en 2025. La **création de plusieurs groupes de travail** a permis aux adhérents de s'impliquer dans les projets associatifs, sans avoir à devenir membre du CA ou à maîtriser l'ensemble de la machinerie AFC. Ces évolutions visant à décharger le CA et à intégrer plus largement les bénévoles vont se poursuivre en 2026.

L'année a été marquée par **deux temps forts** organisés par l'association. La tenue d'un second séminaire sensible et de la Journée technique thym. Ces deux évènements ont été de beaux succès dont l'ensemble de l'équipe bénévole et prestataire peut se féliciter.

**Merci à tous pour cette très belle année passée ensemble et pour toutes ces réalisations collectives** qui font avancer la profession.

**2026 est à peine entamée et le programme est déjà bien chargé.** La Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le MTE qui assure près de 50% de nos financements touche à sa fin. L'année 2026 sera consacrée à construire et négocier la CPO 2027-2030, ce qui nous amènera à réfléchir globalement à notre programme

d'actions sur 4 ans. Le sujet de l'avenir de la profession sera plus fortement développé, tout en conservant notre axe d'intervention autour de la préservation des plantes sauvages et de leurs milieux.

Dans les pages qui suivent, les activités de l'association seront déclinées selon les six domaines d'activité identifiés : Gestion de l'Association et vie associative, Communication, Guide de bonnes pratiques, Observatoire, Sensibilisation-Formation, Métier.

## GESTION DE L'ASSOCIATION ET VIE ASSOCIATIVE

### Conseil d'administration (CA)

Au cours de l'année, 9 CA ont été organisés. Le premier fin janvier, en présentiel, a suivi l'assemblée générale. Michaël Arnou est élu président, Alexis Brunel trésorier et Jean-Paul Lescure secrétaire.

Les autres CA ont été organisés en visioconférence les 4 et 31 mars, le 12 mai, le 1er juillet, le 1er septembre, le 9 octobre, le 15 novembre et le 10 décembre.

Émilie et Julie sont systématiquement invitées aux CA, sauf en cas de discussion les concernant. Les autres prestataires sont invités si nécessaire.

En novembre, le CA a pris acte de la démission de Jessica Blum.

En décembre, le CA prend note de la candidature de Clarisse Le Bas qui sera portée devant l'Assemblée Générale.

Les décisions prises au cours de ces CA sont présentées plus loin dans ce rapport dans les parties concernées..

### Assemblée générale (AG)

L'AG 2025 tenue en janvier 2026 a été préparée dès le mois de novembre 2025 pour les aspects techniques et l'ordre du jour. Cette année les ateliers seront orientés vers les questions relatives au métier de cueilleur et, plus largement, les actions à conduire dans les 5 prochaines années en vue de la préparation de la future Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE).

### Budget

Le budget de l'association en 2025 se monte à 128 600 € (+ 9 % par rapport à 2024). Cette augmentation est principalement due au projet thym avec son étude et l'organisation de la Journée technique qui ont renforcé l'activité de cette année.

| BUDGET 2025  | Prévisionnel       | Réel               |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>RECETTES</b>  | <b>135 324,00€</b> | <b>133 601,62€</b> |
| <b>Subventions</b>                                       |                    |                    |
| Convention Pluriannuelle d'Objectif (Ministère Ecologie) | 60 000,00€         | 60 000,00€         |
| CASDAR (projet CNPMAI)                                   | 6 744,00 €         | 6 105,00 €         |
| Financement Observatoire (T2 2024)                       | 4 500,00€          | 4 500,00€          |
| Financement Cueilleurs-sentinelles (OFB)                 |                    | 4 230,00€          |
| Financement Enquête - journée thym (OFB)                 | 16 500,00€         | 16 500,00€         |
| <b>Autres</b>  |                    |                    |
| Mécénat, dons, APA                                       | 22 480,00€         | 20 463,02€         |
| Adhésions cueilleurs professionnels                      | 17 000,00€         | 4 860,00€          |
| Adhésions entreprises                                    |                    | 6 790,00€          |
| Adhésions cueilleurs amateurs, soutiens                  |                    | 2 350,00€          |
| Adhésions structures publiques et associatives           |                    | 1 210,00€          |
| Vente Guides et livrets                                  | 5 000,00€          | 3 720,00€          |
| Participations Journée technique "thym"                  | 750,00€            | 600,00 €           |
| Participations Journée techniques "sensible 2"           | 1 600,00€          | 1 523,60 €         |
| Report résultat 2024                                     | 750,00€            | 750,00€            |
| <b>DÉPENSES</b>  | <b>128 927,30€</b> | <b>128 582,27€</b> |
| <b>Prestations et Guide de bonnes pratiques</b>          |                    |                    |
| Total 6 prestataires - mission de base                   | 85 035,00€         | 96 487,50 €        |
| Suivi Thierry Veclin                                     | 1 200,00€          | 0,00 €             |
| Graphiste et relectrice Livret genévriers et Guide brg   | 550,00€            | 2 660,00 €         |
| Edition Livrets genévriers et aspérule                   | 675,00€            | 1 581,30 €         |
| Frais terrain  | 2 800,00€          | 0,00 €             |
| Frais comité de synthèse + GCR (annulation CS)           | 8 200,00€          | 2 970,00 €         |
| <b>Journée technique thym</b>                            |                    |                    |
| Frais journée technique thym                             | 6 108,00€          | 5 024,80 €         |
| Frais déplacement enquête thym                           | 900,00€            | 2 522,26 €         |
| <b>AG, partenariat, CA...</b>                            |                    |                    |
| Organisation AG 2025                                     | 2 998,00€          | 2 998,00 €         |
| Organisation journée PlantCoopLab                        | 1 920,00€          | 1 998,14 €         |
| Frais des presta hors projets financés                   | 1 400,00€          | 217,60 €           |
| Frais déplacement CA                                     | 1 000,00€          | 0,00 €             |
| Frais projet-expe "réseau d'acteurs Isère"               | 1 000,00€          | 0,00 €             |
| Frais déplacement/logistique sollici-évts                | 1 500,00€          | 1 329,66 €         |
| Interprofession (cotisation)                             | 1 500,00€          | 500,00 €           |
| Interprofession (déplacements)                           | 500,00€            | 321,00 €           |

| Communication                                 |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| WebexpR - maintenance                         | 1 296,00€        | 1 296,00 €       |
| WebexpR - évolutions (plateforme - mission)   | 1 170,00€        | 1 170,00 €       |
| Abonnement Zoom + Système IO + OVH + Viméo    | 697,80€          | 818,37 €         |
| Refonte des supports de com' + impression     | 1 992,50€        | 1 534,07 €       |
| Divers  |                  |                  |
| Adhésion (CNPMAI, CPIE...)                    | 150,00€          | 95,00 €          |
| Fournitures / frais de port / frais bancaires | 1 200,00€        | 1 220,18 €       |
| Cabinet comptable                             | 2 500,00€        | 3 606,44 €       |
| Assurance                                     | 220,00€          | 231,95 €         |
| Divers  | 2 415,00€        | 0,00 €           |
| <b>RÉSULTAT</b>                               | <b>6 396,70€</b> | <b>5 019,35€</b> |

## Ressources humaines – Prestataires

### L'équipe de prestation

Au sein du CA, Fabienne Gilbertas et Julien Martre ont pris en charge le suivi des ressources humaines.

Au cours de l'année, une réflexion a été menée sur les missions des prestataires.

Celles de Julie Poupart ont été étoffées et son nombre de jours augmenté pour assurer ses engagements sur la gestion de l'association et sur la communication.

Celles d'Émilie Pascal se sont recentrées sur l'animation globale de l'association et les projets, particulièrement le projet Cueilleurs-sentinelles. Le livret prêles a été différé à 2026 et transféré à Jonathan Locqueville.

Jonathan Locqueville poursuit son travail sur le Guide bourgeons, le projet Cueilleurs-sentinelles, PPAMadapt et a été fortement mobilisé sur les actions autour du thym : réalisation de l'enquête et implication dans la Journée technique Thym.

Maëlle Gentet se recentre sur le Guide bourgeons et jeunes pousses. Elle a finalisé le livret technique sur les genévrier.

Par ailleurs, le besoin d'un soutien informatique s'est fait sentir pour reprendre le site internet et pour avancer techniquement sur le projet Cueilleurs-sentinelles. Nous avons donc fait appel aux services d'Aurélien Dacheux pour développer les outils nécessaires.

Enfin, nous avons intégré à l'équipe de prestation pour une dizaine de jours par an Ingrid Forey. Elle est intervenue pour l'organisation du webinaire gentiane et pour le suivi l'action 1 du projet PPAMadapt (voir plus loin dans le document). Son implication se poursuivra en 2026, principalement en lien avec nos actions à destination des gestionnaires d'espaces.

## Les prestataires ponctuels

Grégory Da Costa reste notre infographiste et illustrateur pour les documents en préparation.

Marie-Charlotte Baudry reste notre relectrice professionnelle pour les publications du Guide de bonnes pratiques.

WebexpR reste notre prestataire pour la gestion du site internet et ses évolutions.

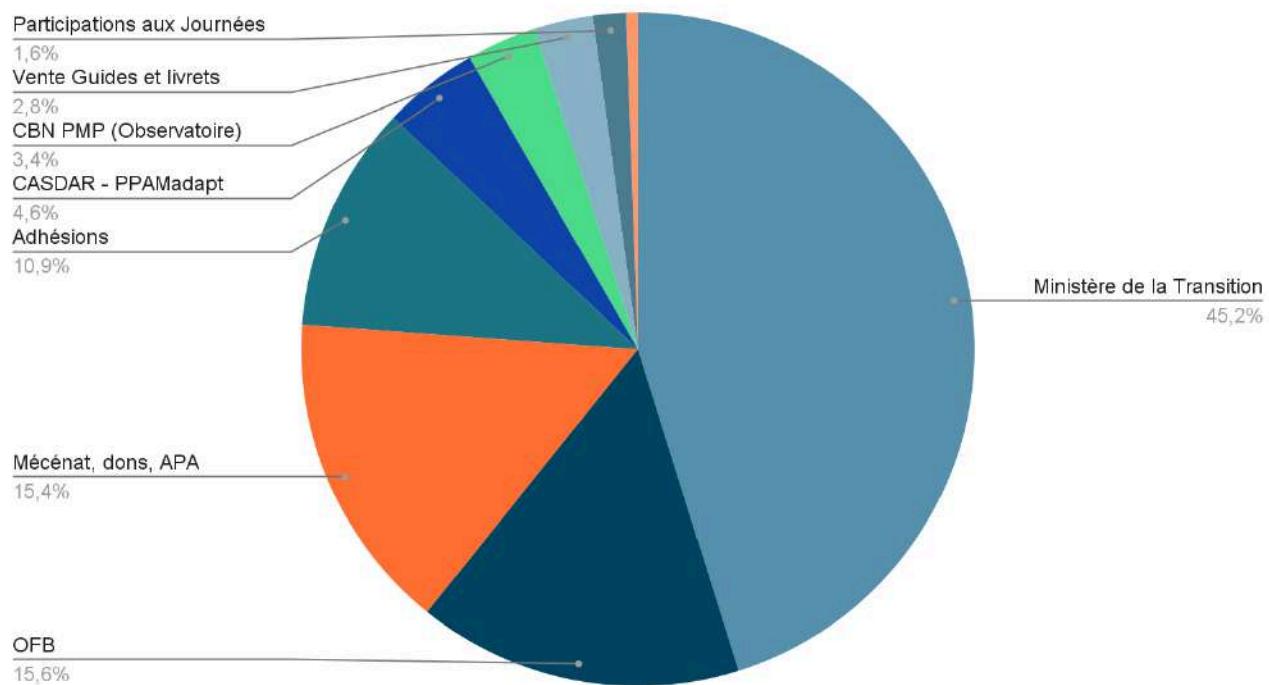
## Ressources financières

Le MTE représente la principale source de financement de l'association. Les subventions sont complétées par un soutien de l'OFB, du CBN PMP, et depuis peu de FranceAgriMer.

Le mécénat est en augmentation avec le lancement de la campagne sur le Guide bourgeons. La campagne se poursuivra en 2026.

L'AFC assure 13,7% de son fonctionnement avec les ventes de guides et les adhésions.

### Répartition des ressources financières de l'AFC



## Les subventions

### Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) 2023-2026

Cette convention pluri-annuelle avec le MTE est la principale ressource financière de l'association. Le ministère verse 60 000 € par an à l'association sur différentes actions en lien avec la préservation des ressources en plantes sauvages et de leurs milieux, principalement :

- La rédaction des livrets techniques et du Guide bourgeons (cf "Guide de bonnes pratiques")
- L'organisation des webinaires (cf "Sensibilisation - Formation")
- Une part de la communication numérique notamment la maintenance et les contenus du site web (cf "Communication")
- Une part des journées techniques (Séminaire sensible 2 et Journée technique thym pour 2025) (cf "Guides de bonnes pratiques" et "Devenir de l'Observatoire")
- Les sollicitations pour information ou partenariat par des gestionnaires d'espaces naturels, des institutions ou des groupes de recherche (cf "Relations extérieures").

La dotation du MTE couvre au maximum 80% du coût des actions mentionnées dans la convention. L'AFC doit assurer la recherche du financement complémentaire ou l'assumer sur fonds propres.

**À venir en 2026 :** 2026 est la dernière année de notre convention et le MTE souhaite renouveler son soutien. Le CA a entamé la réflexion sur les actions 2027-2030 à intégrer dans une nouvelle convention. Ce travail structurant pour les années à venir se poursuivra en 2026 avec des temps de réflexion interne et des temps d'échanges avec le MTE. À noter que le MTE souhaite que le projet Cueilleurs-sentinelles, actuellement financé via le CBN PMP sur des fonds du MTE, soit intégré à cette nouvelle convention.

## Conventions avec l'Office français de la biodiversité (OFB)

Depuis 2024, l'OFB soutient certains projets ciblés de l'association. L'AFC dispose de deux conventions avec l'OFB pour l'année 2025 :

- La convention sur l'enquête thym et la Journée technique thym (2024-2025) qui a été la source unique de financement pour l'enquête thym et la principale ressource pour l'organisation de la Journée technique thym du 27 novembre 2025 (cf. "Devenir de l'Observatoire"). Cette convention est achevée. Le bilan reste à faire début 2026. Cette convention était d'un montant global de 20 000 €.
- Une nouvelle convention mise en place en septembre 2025 autour de la réalisation d'une version bêta de l'application Cueilleurs-sentinelles associée à un site web, ainsi que des actions de concertation et de constitution d'un réseau de contributeurs (cf. "Devenir de l'Observatoire"). Cette convention se clôturera fin 2026. La mise en place de cette convention a donné lieu à des échanges sur la question de la diffusion des données brutes qui seront collectées par le dispositif Cueilleurs-sentinelles. Il a été acté que toutes les données ayant un lien avec l'activité commerciale (comme la localisation de sites de cueillette) ou avec l'identité d'un cueilleur ne seront pas diffusables en l'état par l'AFC. Elles seront systématiquement anonymisées et agrégées. Cette convention est d'un montant global de 27 870 €. Le projet nécessite un financement complémentaire du MTE (via le CBN PMP) pour être mené à bien (cf. ci-après).

Ces deux conventions assurent des financements partiels des opérations, charge à l'AFC d'assurer la recherche de financements complémentaires ou de l'assumer sur ses fonds propres.

**À venir en 2026 :** l'OFB sera associée aux échanges avec le MTE dans le cadre de la construction de la future CPO 2027-2030, et ce afin d'articuler les soutiens financiers de ces deux bailleurs de fonds publics impliqués dans la protection des milieux et la gestion de la flore sauvage cueillie (nouveau champ d'action ouvert par la Stratégie Nationale de la Biodiversité pour ces deux institutions).

### Convention avec le CBN PMP

Le projet Cueilleurs-sentinelles et notre participation aux différents projets ayant découlés de la démarche d'Observatoire (plateforme Circée et étude économique de l'aval) sont financés par le MTE via une convention avec le CBN PMP qui est le chef de fil de toute la démarche "Observatoire".

Cette année, l'association a touché une aide d'un montant de 4500 € pour poursuivre la définition du projet Cueilleurs-sentinelles entamé en 2024. Ces fonds ont également été mobilisés pour assurer notre participation à la définition de la plateforme Circée portée par le CBN PMP (cf. "Devenir de l'Observatoire").

Cette dotation a couvert 80% du coût de ces actions. L'AFC a dû assumer le financement complémentaire sur ses fonds propres.

**À venir en 2026 :** les négociations sont en cours pour la mise en place de la convention en 2026. Celle-ci portera principalement sur le financement complémentaire permettant la mise en place de la version bêta du dispositif Cueilleurs-sentinelles. 2026 sera la dernière année de ce partenariat, le financement des actions de l'AFC sur Cueilleurs-sentinelles et Circée sera intégré à la future CPO à partir de 2027.

### Convention CASDAR - projet PPAMadapt

L'AFC est partenaire d'un projet retenu fin 2025, dans le cadre d'un appel à projet CASDAR CONNAISSANCE, sur fonds FranceAgriMer, dont le chef de file est le CNPMAI. La convention couvre une période allant de 2025 à 2028. L'association est impliquée dans les trois actions du projet et a reçu pour cela une subvention de 8 400 € (cf. "Autres projets").

### Mécénat et dons

En 2025, la plaquette de mécénat a été revue et une fiche dédiée au projet "Guide bourgeons" a été créée pour lancer une campagne de mécénat ciblée sur ce projet (cf. partie "Communication" pour en savoir plus sur les supports).

## Soutien des SIMPLES

Comme depuis plusieurs années, le syndicat **SIMPLES** a soutenu financièrement l'AFC sur l'ensemble des ses actions à hauteur de 1000 €.

En 2025, un soutien supplémentaire de 1 000 € a été versé en soutien au projet thym (journée technique thym et enquête thym).

## Conventions entreprises - Mécénat

En 2025, l'AFC a bénéficié de deux soutiens historiques :

- Comme depuis plusieurs années, la société **Clarins** a apporté son soutien à hauteur de 10 000 € autour des actions en lien avec le Guide de bonnes pratiques.
- L'entreprise **On the Wild Side**, qui soutient l'AFC depuis plusieurs années, a signé une convention pour 2025-2026 avec un soutien au projet de publication du Guide bourgeons et à notre fonctionnement. Le soutien au Guide bourgeons est de 2 500 € par an sur 2 ans. Le montant du soutien au fonctionnement est variable, il dépend des recettes de l'opération "Green Friday" réalisée par la marque chaque année en novembre. En 2025, OTWS a versé un don de 4 788,02 € à l'AFC, dont 2 500 € pour le Guide bourgeons et 2 288,02 € pour l'opération "Green Friday" de 2024. OTWS met également à disposition de l'association son responsable de la communication digitale à raison de 2h par mois pour assurer un coaching et un accompagnement de nos actions sur ce sujet.

Parallèlement, l'association a lancé une campagne de mécénat ciblée sur la réalisation du Guide bourgeons et jeunes pousses. En effet, ce projet a fait l'objet d'un recadrage en janvier 2025 par le CA, car son envergure dépassait le budget prévisionnel établi en 2022 et les capacités de financement complémentaires de l'AFC. Il a été décidé de réduire l'ambition sur certains aspects, tout en recherchant des financements complémentaires pour permettre la production d'un document répondant à nos ambitions.

Le CA a ciblé des laboratoires impliqués dans la gemmothérapie et se fournissant en France auprès de cueilleurs et de cueilleuses adhérant à l'AFC. Une plaquette de mécénat dédiée a été réalisée pour les démarcher.

À ce jour, deux conventions ont été mises en place :

- Une avec **Alphagem** couvrant 2025 et 2026 (signée)
- Une en cours de signature avec le **laboratoire Herbiolys** qui sera effective en 2026.

**À venir en 2026 :** l'AFC va tenter de reconduire le partenariat avec Clarins et va poursuivre la campagne de mécénat sur le Guide bourgeons avec un objectif de 10 000 € environ.

## Conventions APA (Accès et Partage des Avantages)

Aucune convention APA n'a été mise en place pour l'année 2025.

## Adhésions

Les adhésions 2025 sont en légère progression dans tous les collèges sauf le collège entreprises.

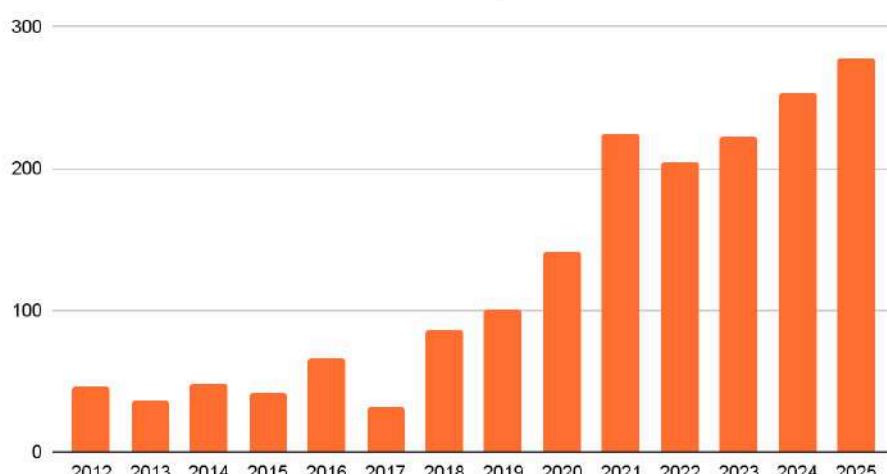
Les adhésions 2025 se répartissent comme suit :

|   | 2025            | 2024          | 2023          | 2022          | 2021          |
|---|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Collège 1 – Cueilleurs professionnels   | 163             | 143           | 125           | 123           | 133           |
| Collège 2 – Entreprises productrices et/ou utilisatrices  | 10              | 12            | 17            | 11            | 15            |
| Collège 3 – Cueilleurs amateurs, soutiens<br><i>dont individuels (collège 3)</i><br><i>dont partenaires (collège 3)</i> | 105<br>95<br>10 | 98<br>94<br>4 | 80<br>73<br>7 | 71<br>65<br>6 | 76<br>71<br>5 |
| <b>TOTAL</b>  | <b>278</b>      | <b>253</b>    | <b>222</b>    | <b>205</b>    | <b>224</b>    |

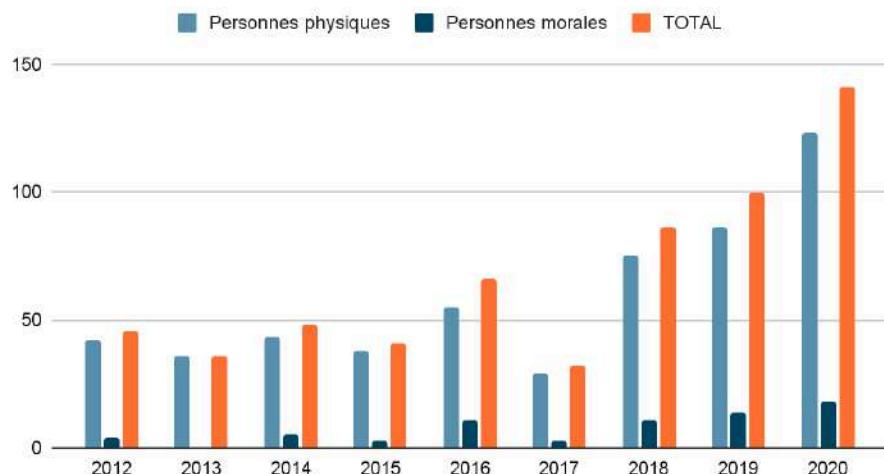
### 10 entreprises sont adhérentes en 2025 :

- Acanthis laboratoire / Ferme de Premiens
- CREDO SAS
- Le Comptoir d'herboristerie
- Le Domaine Clarins
- GAEC La belle plante
- GOLGEMMA
- Greentech
- SCEA Terres de Silence
- SCP Rivier-Buffière
- SICARAPPAM.

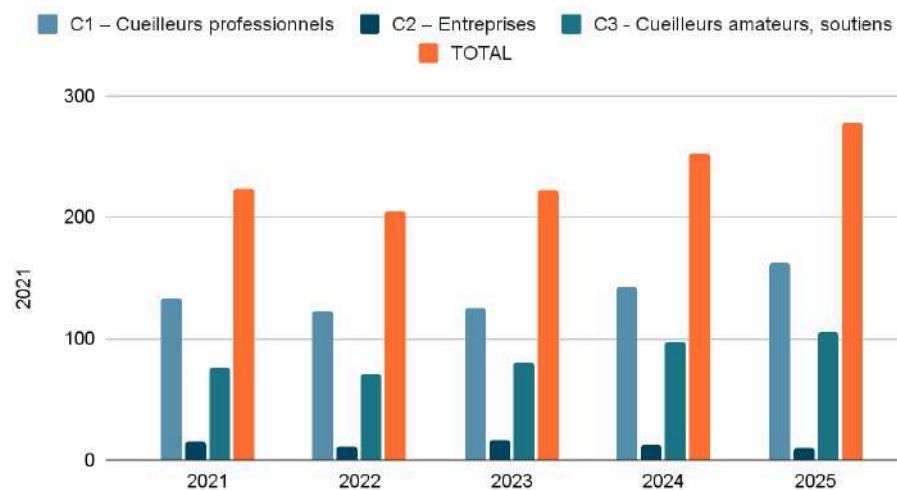
Évolution des adhésions à l'AFC depuis sa création



## Adhésions à l'AFC (2012 à 2020)



## Adhésions à l'AFC par collège (2021 à 2025)



**À venir en 2026 :** une réflexion et un vote sur la définition des collèges est prévue en assemblée générale extraordinaire en janvier 2026, jointe à l'AG. Il sera proposé au vote la nouvelle composition suivante qui crée un nouveau collège distinct pour les structures partenaires autres que des entreprises.

- Collège 1 : entreprises de cueillette avec grille selon chiffre d'affaire
- Collège 2 : entreprises utilisatrices avec grille selon chiffre d'affaire
- **Collège 3 : structures "partenaires" avec grille selon nombre d'équivalent temps plein**
- Collège 4 : cueilleurs amateurs, consommateurs, soutiens, avec un tarif unique.

Si cette organisation est votée, les adhérents seront invités à renouveler leur cotisation dans le collège qui leur correspond.

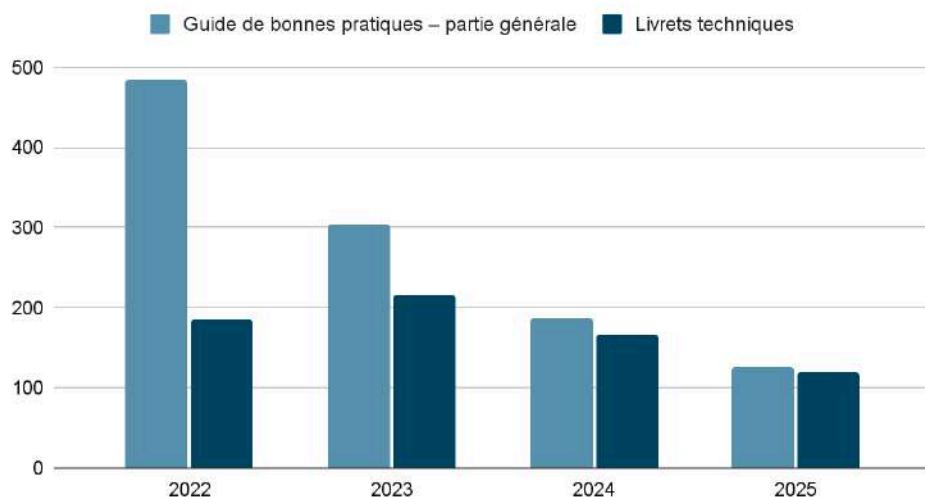
## Ventes de Guides et livrets

Prestataire : Julie Poupart

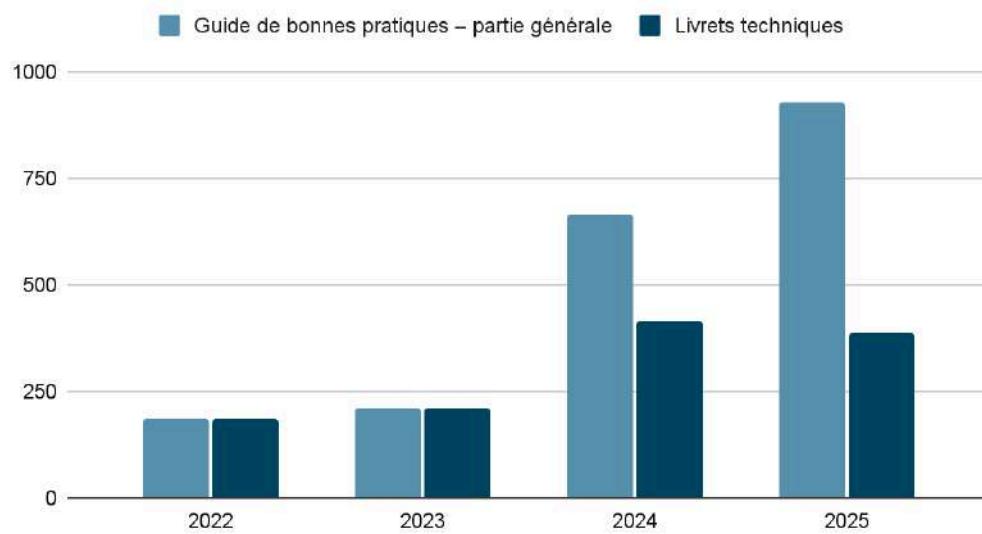
Depuis 2022, 15 livrets techniques de cueillette ont été édités au total. Le dernier concerne les genévriers, il est paru en décembre 2025.

Les ventes de Guide de bonnes pratiques - partie générale et livrets techniques sont en baisse. Seuls les téléchargements de la partie générale augmentent.

### Ventes de guides et livrets



### Téléchargements de guides et livrets



| VENTES                                      | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 |
|---|------|------|------|------|
| Guide de bonnes pratiques – partie générale | 126  | 188  | 304  | 485  |
| LT Ail des ours                             | 9    | 12   | 21   | 16   |
| LT Arnica                                   | 7    | 9    | 23   | 10   |
| LT Aspérule                                 | 7    | 1    |      |      |
| LT Aubépine                                 | 11   | 22   | 23   | 23   |
| LT Bouleaux                                 | 12   | 18   | 4    |      |
| LT Bruyères                                 | 12   | 14   | 2    |      |
| LT Chaga                                    | 7    | 7    | 13   | 13   |
| LT Gentiane                                 | 4    | 13   | 20   | 13   |
| LT Lavandes                                 | 3    | 13   | 24   | 17   |
| LT Millepertuis                             | 9    | 13   | 19   | 27   |
| LT Primevère                                | 4    | 12   | 21   | 23   |
| LT Reine-des-prés                           | 14   | 14   | 26   | 24   |
| LT Romarin                                  | 13   | 2    |      |      |
| LT Thym                                     | 8    | 16   | 20   | 20   |

| TÉLÉCHARGEMENTS    | 2025 | 2024 |
|--------------------|------|------|
|                    | 929  | 664  |
| Livrets techniques | 387  | 417  |

*NB : les suivis de téléchargements ont commencé en 2024.*

La vente des livrets techniques avait été réservée aux adhérents. De nombreuses demandes d'entreprises comme celle de Golgemma (cf. partie suivante) ont été faites, ce qui a conduit le CA à autoriser la diffusion de l'ensemble des livrets dans des bibliothèques publiques, écoles d'agricultures ou autres, afin que les étudiants y aient accès. Les demandes d'entreprises seront toujours traitées individuellement en CA.

## Relations avec des organismes extérieurs

### Le Comité national "cueillettes"

Dans le cadre de la gestion adaptive de la flore sauvage exploitée inscrite dans la SNB 2030, le MTE a mis en place en 2025 un comité de suivi à ce sujet. Ce comité est composé de : MTE, Ministère de l'Agriculture, l'OFB, Patrinat, FranceAgriMer, CBN PMP, Conservatoire du littoral, et ONF.

L'une des premières actions de ce Comité est la réalisation d'une feuille de route nationale autour de la thématique "cueillettes" afin de mieux coordonner les différentes actions existantes et à venir. Le CBN PMP a été mandaté pour rédiger ce document. Un premier document de travail a été présenté le 25 novembre 2025. Il se compose de 12 grandes actions réparties en 4 axes (coordination du dispositif, recherche et acquisition de connaissance, gestion de la ressource et gouvernance). L'AFC est positionné en pilote de l'action dédiée au dispositif Cueilleurs-sentinelles et en co-pilote de l'action "formation et sensibilisation" avec le CFPPA de Pamiers. L'AFC a rédigé les fiches dédiées à ces deux actions.

**À venir en 2026 :** le travail sur l'élaboration de la feuille de route cueillette se poursuivra en 2026 avec une étape de concertation et de co-construction annoncée au printemps. L'AFC participera à cette consultation.

## Relations avec des organismes en lien avec la filière

**Avec l'Interprofession "Plantes actives"**: voir plus loin dans ce rapport.

**Avec le syndicat SIMPLES** : Julien Martre nous a représenté à l'AG des SIMPLES qui s'est tenu à Camplong d'Aude en novembre 2025. Il y a présenté les actions de l'AFC, et plus particulièrement l'avancement du projet Cueilleurs-sentinelles et le lancement prochain de l'application. Il a finalement été décidé d'ouvrir le dispositif aux adhérents du Syndicat dès son lancement en 2026. Ils ont été conviés aux différentes consultations organisées en décembre 2025.

Les coordinatrices du syndicat SIMPLES et de l'AFC ont échangé à 2 reprises. Ces

temps d'échange permettent de renforcer les liens et d'articuler nos actions.

**Avec le CNPMAI :** Le CNPMAI a accueilli l'exposition "Les enjeux de la cueillette durable" pendant toute sa durée d'ouverture au public, du 5 avril au 26 octobre 2025. Cette exposition a été réalisée par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBN PMP), avec le concours de l'AFC.

Le CNPMAI a monté le projet PPAMadapt sur lequel nous sommes partenaires (cf. "Autres projets"). Dans le cadre de ce projet, Ludivine Courson, adjointe de direction, est intervenue lors de la Journée technique thym pour présenter le projet de collecte de thym pour la mise en culture.

**Avec Gentiana lutea :** Stéphanie Flahaut, coordinatrice de l'association Gentiana lutea, a participé au webinaire "Retour sur la Gentiane" en novembre 2025 pour présenter l'histoire de cette plante, la filière gentiane, les suivis de population, le Guide de bonnes pratiques de leur association, la marque Gentiane durable, et les essais de culture de gentiane. Cette structure est également partenaire du POCTEFA Gestes au même titre que l'AFC.

**Avec FranceAgriMer :** l'AFC est représentée (Émilie Pascal, Julien Martre et Jean-Paul Lescure) au comité de pilotage de l'enquête auprès des entreprises utilisatrices de plantes sauvages conduite par FranceAgriMer.

Alix Courivaud, chargée de projets PPAM, est intervenue lors de la Journée technique thym pour présenter l'économie de la filière du thym en France.

**Avec la Fédération française des écoles d'herboristerie (FFEH) :** Julie Poupart a représenté l'AFC dans le montage de la carte collaborative des professionnels de l'herboristerie, et continue la modération des inscriptions au quotidien avec l'ensemble des structures partenaires.

**Avec la Chambre d'agriculture de la Drôme, l'ITEIPMAI, l'Université Paris-Saclay, l'AFAC et FranceAgriMer :** participation à la rédaction du guide de l'aromathérapie locale à destination du grand public et des prescripteurs. Ce guide vise à valoriser les huiles essentielles produites dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, et plus largement en France métropolitaine.

**Comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS) :** l'AFC dispose d'un siège dans ce comité, principalement pour des consultations sur les besoins de mise en culture des plantes sauvages.

## Relations avec des gestionnaires d'espaces naturels et des territoires

**Avec le CBNPMP :** voir la partie concernant le projet Cueilleurs-sentinelles plus loin dans ce rapport. L'AFC est également partenaire associé sur le POCTEFA Gestes porté par le CBN PMP (2024-2027). Sur le POCTEFA, notre participation n'est pas financée.

**Avec le PNR Livradois-Forez :** depuis plusieurs années l'AFC suit les avancées du projet de valorisation de la filière myrtille du Massif central porté par 4 PNR. Cette année, Alexandre Dufour a représenté l'AFC lors de la journée d'étude qui a eu lieu le 2 octobre 2025. Élodie Perret, pilote du projet myrtilles pour le PNR, a participé au

webinaire de l’AFC autour de la cueillette des myrtilles en France et en Suède (15 décembre 2025). Nous avons réaffirmé notre volonté commune de réaliser un livret technique autour de la cueillette et la gestion de la myrtille sauvage qui pourrait être intégré au troisième volet du développement de leur projet (à confirmer en 2026).

**Avec le PNR des Pyrénées Catalanes** : échanges sur la question des labels et de la formation des pouvoirs publics et des gestionnaires du territoire dans le cadre du POCTEFA.

**Avec le CPIE Yonne et Nièvre** : Nous sommes toujours adhérents de ce CPIE qui distribue localement le GBP.

**Syndicat mixte des Gorges du Gardon** : Séverine Fabre, chargée de mission Agriculture durable, est intervenue lors de la Journée technique thym pour présenter leurs retours d’expérience sur la gestion des garrigues pour le maintien des milieux ouverts.

**Suivi d’une démarche de labellisation UNESCO** : cette année s’est tenue la 4<sup>e</sup> édition des Rencontres du Patrimoine Alimentaire Alpin (novembre 2025) au Musée dauphinois de Grenoble. Cet événement a réuni un ensemble de partenaires autour d’un objectif commun : sauvegarder et transmettre le patrimoine alimentaire des Alpes. Ces rencontres s’inscrivent dans le cadre de la candidature multinationale (France, Suisse, Italie, Slovénie) pour l’inscription au Registre des Bonnes Pratiques de Sauvegarde de l’UNESCO, une démarche exemplaire de coopération alpine autour de la valorisation des savoir-faire et des cultures vivantes. L’AFC a participé à la table ronde consacrée aux Savoirs et pratiques liés au végétal : de la cueillette au jardin, des vergers aux champs, un patrimoine vivant.

L’AFC a également répondu aux sollicitations de différents organismes sur des demandes d’information : PNR Ardèche, CBN Massif central, Agence nationale de sécurité sanitaire.

## Relations avec des organismes de formation et centres de recherche

**CFPPA Pamiers** : échanges sur la question de la formation dans le cadre du POCTEFA Gestes et de l’élaboration de la fiche action “sensibilisation-formation” de la feuille de route nationale cueillettes (cf. partie “Sensibilisation et formations”).

**Avec AgroParisTech** : Cette année a vu en janvier la soutenance de la thèse de Valentin Asselain sur la professionnalisation des cueilleurs de plantes sauvages, sous la Direction de Florence Pinton et la rédaction par le groupe de chercheurs PlantCoopLab d’un rapport sur les aspects sensibles du métier. Nous avons été en contact avec Samuel Roturier, Professeur à AgroParisTech et conseiller technique d’un film documentaire sur le cueillette de myrtilles en Suède, qu’il nous a autorisé à projeter au cours de notre AG 2026.

**IMDERPLAM** : L’école d’herboristerie a accueilli la Journée technique thym dans ses locaux à Candillargues.

**Avec l'Université de Franche-Comté :** Le Professeur Damien Marage du laboratoire Thema (géographie) nous a aimablement envoyé une modélisation de la présence de l'Aspérule dans l'avenir.

**Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) :** John Thompson, chercheur en écologie, et Perrine Gauthier sont intervenus lors de la Journée technique thym pour présenter les résultats de leurs travaux sur les chémotypes du thym face aux événements climatiques extrêmes.

**Université de Grenoble :** partenaire sur la création d'un Diplôme Universitaire sur les plantes de la Méditerranée. L'année 2025 a permis un travail sur la maquette des cours. L'AFC interviendra sur la question de la gestion des ressources sauvages autour de différents exemples comme le thym ou l'hélichryse.

## Relations avec les entreprises

En juin, **Golgemma** a demandé l'accès aux livrets techniques arnica, lavande, millepertuis, romarin et thym. Le CA a accepté sous conditions (citation des sources, non utilisation des documents à des fins commerciales, droit de relecture).

**Chanel** : En octobre, Chanel - cosmétique nous a sollicité pour une expertise sur une plante entrant dans leurs préparations cosmétiques. Il s'agit de les conseiller sur l'amélioration de leurs pratiques d'approvisionnement et d'évaluer le potentiel des stations qu'ils exploitent. Un second entretien entre Émilie Pascal, Jean-Paul Lescure et Marie Meilland (Responsable Filières Durables) a permis de préciser la demande de Chanel afin de préparer un budget. Régis Buffière et Claire Moucot sont pressentis pour mener cette expertise.

L'entreprise **Mane** avec laquelle nous avons déjà travaillé dans le cadre d'une convention APA, nous a sollicité sur l'état des ressources en *Mimosa dealbata*. L'AFC a répondu et l'entreprise n'a pas donné suite.

# COMMUNICATION

**Prestataires : Julie Poupart en responsable communication, assistée par Émilie Pascal.**

**Commission communication : deux prestataires et Fabienne Gilbertas.**

**Équipe de rédaction web : Raphaëlle Garreta, Clarisse Le Bas, Catherine Mahyeux, Béatrice Hamel, Amélie Piérès.**

**Équipe de représentation sur les évènements : Emmanuelle Emmel, Nathalie Tabary, Clarisse Le Bas, Monica Blackhall, Frédéric Michenet, Amélie Piérès, Fabienne Gilbertas.**

## Communication papier

### Supports papier

**La plaquette de présentation de l'AFC a été retravaillée : mise à jour des textes, mise en page pour passer au format A5 à 3 volets (même format que la Charte de bonnes pratiques). 1000 exemplaires ont été imprimés. Le document est en ligne sur la page "Documents officiels" du site.**



**La plaquette mécénat** a également été retravaillée : mise à jour des textes, mise en page pour passer au format A4 à 4 volets. 100 exemplaires ont été imprimés. Le document est en ligne sur la page "[Nous soutenir](#)" du site.



**Un volet projet à joindre à la plaquette mécénat** a été créé pour une campagne dédiée au Guide bourgeons et jeunes pousses au format A4 recto-verso. Il a été utilisé uniquement en version numérique. Il est en ligne sur la page "[Nous soutenir](#)" du site.



Des cartes de visite ont également été imprimées pour Fabienne Gilbertas et Émilie Pascal.

## Actions prévues en 2026

Seule la finalisation du dossier de présentation est prévue cette année, dans un format A4 chemise afin de pouvoir glisser des documents à l'intérieur.

Une impression de lots de posters et la refonte des kakemonos est envisagée pour les années futures. Ils pourraient être envoyés aux membres représentants l'AFC sur des événements.

## Communication numérique

### Supports techniques

Un abonnement System.io a été souscrit en novembre 2024, initialement pour globaliser et automatiser les différentes actions de communication (lettres d'information, gestion des adhérents, gestion des webinaires, vente des GBP, etc.)

Cette plateforme a été utilisée pour gérer toute la partie webinaires : formulaires d'inscription, envoi des mails (confirmation d'inscription, envoi du lien, enregistrement disponible), mise en ligne des enregistrements.

**À venir en 2026 :** Une réflexion plus large a été entamée à propos de l'ensemble des outils de gestion. Il s'agirait de les migrer sur des outils libres et qui offrent une meilleure protection des données. Cela inclurait les outils de communication, notamment sur la gestion des bases de données de contacts.

Il est également envisagé de mettre en ligne certains webinaires sur Youtube pour en favoriser l'accès à un plus grand public, sans besoin de créer un compte sur System.io pour accéder à la vidéo.

### Site internet

Quelques évolutions ont eu lieu sur le site :

- la page "Nous rejoindre" a été séparée en 2 pages distinctes : une **page "Adhérer"** et une **page "Nous soutenir"** pour le mécénat et les APA. La page "Adhérer" a été repensée à cette occasion pour plus de clarté sur les différents collèges suite à plusieurs quiproquos ;
- l'annuaire des formations a été séparé en 2 annuaires distincts :
  - un **annuaire des formations professionnelles** présentant les centres de formation agricoles, privés et les écoles d'herboristerie ainsi que les formations qu'ils proposent en lien avec la cueillette ;
  - un **annuaire des formations grand public** présentant les ateliers, balades et stages proposés par nos adhérents et en lien avec la cueillette.
- les textes de la **page "Observatoire"** ont été actualisés ;
- la **vidéo de présentation de l'AFC** a été mise en ligne sur le site, sur la page d'accueil et la page "Nos missions" ;
- la **Médiathèque** a été triée et repensée pour être plus ergonomique : seuls les documents destinés aux professionnels ont été conservés dans le centre de ressources, avec une sélection de documentaires et de livres grand public en début de page, et de nouveaux filtres ont fait leur apparition (par région, par espèce) ainsi que de nouveaux documents ;
- les rubriques **Chroniques sauvages** et **Portraits de cueilleurs** ont été enrichies de nouveaux contenus.

**À venir en 2026 :** Des évolutions mineures sont prévues cette année, principalement pour faciliter l'accès à l'information en la réorganisant.

La **nouvelle page en anglais** pour présenter l'association aux internationaux, initialement prévue pour 2025, sera mise en place en 2026. Sa rédaction est en cours.

La **page "Rencontres professionnelles"** sera séparée en 2 pages distinctes : une page pour les rencontres, et une page pour les journées techniques sur laquelle nous pourrons partager plus de données et qui sera mise en avant.

Enfin, des évolutions sont prévues pour le lancement de **Cueilleurs-sentinelles**.

Sur la **Plateforme AFC**, un travail sera réalisé au cours du premier trimestre 2026 pour développer une arborescence et des contenus plus intuitifs et interactifs autour du Guide de bonnes pratiques (cf. détails en chapitre "Guide de bonnes pratiques").

## Lettre d'information

La lettre d'information a été envoyée tous les 15 du mois.

**2 nouvelles rubriques** ont fait leur apparition aux côtés des 5 existantes :

Du nouveau dans la médiathèque : information sur les documents nouvellement ajoutés

Formations en lien avec la cueillette : partage de stages proposés par nos partenaires et nos adhérents destinés au grand public.

Elle est lue par environ 54,4 % de ses destinataires (60 % en 2024).

Le pourcentage de clics, qui représente une moyenne des clics réalisés sur les liens proposés dans la lettre, tous articles confondus, est de 23,2 % en moyenne (20% en 2024, cf. détails en annexes du PV d'AG 2026).

**À venir en 2026 :** Le contenu de la lettre est parfois conséquent. Il est envisagé d'**envoyer des lettres plus courtes, mais plus régulièrement** (toutes les 2 semaines a priori) pour en faciliter la lecture.

Il est acté que **seules les formations sur le thème exclusif de la cueillette sauvage seront relayées** dans les communications de l'AFC.

## LinkedIn

La page LinkedIn créée en 2023 a été principalement animée grâce aux contenus de la lettre d'information, ainsi que quelques republications d'articles intéressants.

Les 98 posts ont totalisé 1365 "J'aime".

À ce jour, la page compte 1 116 abonnés (804 en janvier 2024).

En 2026, l'objectif est de maintenir un rythme de publications constant tout au long de l'année.

Facebook

La page Facebook créée en 2024 a été principalement animée grâce aux contenus de la lettre d'information, ainsi que quelques republications d'articles intéressants.

À ce jour, la page comptabilise 482 abonnés (209 en janvier 2024).

La page a été visitée presque 3 300 fois.

En 2026, l'objectif est de maintenir un rythme de publications constant tout au long de l'année.

## Instagram

Une page Instagram sera créée en 2026, notamment pour toucher les cueilleuses et cueilleurs entre 25 et 45 ans.

Medig

Un article est paru dans **Plantes & Santé** le 1er février : "**Les cueilleurs montent au créneau pour défendre la flore**". Cet article aborde les missions de l'AFC autour de la préservation de la flore sauvage (notamment l'arnica, le thym et l'ail des ours), l'Observatoire économique des cueillettes de plantes sauvages, le projet Cueilleurs-sentinelles.



Le dossier de la **revue 4 saisons** n°272 de mai-juin 2025 est consacré aux cueillettes sauvages. Julien Martre a été interviewé sur le métier de cueilleur dans le cadre de sa rédaction.



Un article est paru dans la revue des **Maires de montagnes** en avril. Il présente l'AFC et les projets susceptibles d'intéresser les élus, ainsi que le programme pilote mis en place sur le département de l'Isère et les départements limitrophes (dialogue avec les élus locaux autour de la gestion des espaces et des ressources végétales, et leurs relations avec les cueilleurs professionnels et amateurs).

Le podcast **Dicotylédonnes** a réalisé 2 émissions sur la cueillette sauvage :

- en avril 2025 avec Fabienne Gilbertas sur le thème "Connaître et reconnaître celles et ceux qui cueillent", y sont abordés les nouveaux défis et enjeux de la cueillette professionnelle, de la préservation des ressources à la reconnaissance du métier ;
- en novembre 2025 avec Jonathan Locqueville sur le thème "Mais où est donc arnica?", il y ont abordé les bergers et les labos, les baumes et les bobos, les agriculteur·ices et les parcs nationaux, le Markstein et le massif central, la couleur soleil de la fleur et ce qu'elle évoque à celles et ceux qui ont fait de la cueillette leur métier.

Ces émissions sont disponibles sur le site de [Radio galère](#).

## Événements

Une belle équipe de membres s'est mobilisée pour représenter l'AFC sur des événements et formations tout au long de l'année :

| Événement   | Date et lieu   | Quoi ?   |
|---|--|--|
| 4ème Congrès de la Naturopathie   | 18 janvier, Paris  | Aline Mercan & Fabienne Gilbertas<br>Santé humaine et santé de la planète : l'utilisation responsable des plantes médicinales<br>Conférence et présentation de l'AFC |
| Ciné-débat  | 16 février, Saint Genis Laval (69)                             | Fabienne Gilbertas<br>Diffusion de <i>Cueilleurs en résistance</i> de Julien Despres, suivie d'une discussion avec Aline Mercan, et Fabienne Gilbertas.              |
| Journée portes ouvertes IMDERPLAM   | 5 avril, IMDERPLAM à Candillargues (34)                        | Monica Blackhall<br>Stand AFC  |
| Parc de l'Aubrac : concours des prairies fleuries (prairies à narcisses des poètes) | 2 journées de travail entre le 15 et le 30 mai, Nasbinals (48) | Claire Moucot<br>Participation au jury   |
| Intervention ADFPA 05   | 27 mai, Gap (05)   | Fabienne Gilbertas<br>Formation réglementation et présentation AFC   |
| Fête de la Nature   | 8 juin, Vizille (38)   | Fabienne Gilbertas<br>Présentation de l'AFC  |

| Événement   | Date et lieu                                       | Quoi ?  |
|---|--|---|
| Formation « Les bases de Végétal local - Prospection - Détermination »                                    | 9 au 11 juin, La Mure (38)                         | Fabienne Gilbertas<br>Participation, échanges et prises de contact avec le CBN Alpin et les responsables de Végétal local dans les Alpes  |
| Intervention UCARE cueillette de Forcalquier  | 8 septembre, Forcalquier (04)                      | Fabienne Gilbertas<br>Présentation de l'AFC   |
| 2ème édition du Festival des Plantes Médicinales et Arbres de Montagne 2025                               | 19 et 20 juillet, Font-Romeu (66)                  | Julien Martre<br>Stand AFC  |
| Intervention en formation EPLEFPA   | 8 septembre, CFPPA Digne Carmejane                 | Fabienne Gilbertas<br>Présentation de l'AFC + Intervention sur l'installation   |
| Interventions DU universitaire de Grenoble  | 22 octobre, Grenoble (38)                          | Fabienne Gilbertas<br>Présentation de l'AFC et gestion de la ressource  |
| Projet "Préservation et valorisation de la myrtille sauvage du Massif central" - Copil et journée d'étude | 2 octobre, Saint-Anthème (63)                      | Alexandre Dufour<br>Participation à la journée d'étude portée par les PNR des Monts d'Ardèche, du Pilat, de Millevaches en Limousin et Livradois-Forez, en partenariat avec les acteurs de leur territoire. |
| Séminaire annuel d'ethnobotanique   | 2 au 4 octobre, Musée de Salagon (04)              | Fabienne Gilbertas et Émilie Pascal<br>Intervention sur le thème "Cohabiter avec le sauvage : la cueillette encadrée comme dispositif éthique de rencontre végétale"  |
| Rencontres professionnelles des métiers de l'herboristerie  | 30 octobre au 1er novembre, Nyons (26)             | Fabienne Gilbertas, Audrey Sanchez, Thomas Echantillac<br>Participation à la table ronde autour de la cueillette respectueuse, des bonnes pratiques et des menaces.<br>Stand AFC                            |
| Rencontres de l'UNESCO sur la labellisation du patrimoine immatériel de l'alimentation alpine             | 13 et 14 novembre, Grenoble (38)                   | Fabienne Gilbertas<br>Intervention lors d'un atelier sur le thème de la ressource.  |
| AG des SIMPLES  | 19 et 20 novembre, Camplong d'Aude (11)            | Julien Martre<br>Présentation des projets de l'AFC lors du temps partenaires.   |
| Réunion avec les entreprises utilisatrices et les cueilleurs allemands et suisses                         | 28 novembre, UNI Hohenheim à Stuttgart (Allemagne) | Jean-Paul Lescure et Régis Buffière<br>Présentation de l'AFC et de la Charte en anglais.  |

## À venir en 2026 : l'AFC est déjà sollicitée sur 5 événements :

- présentation de travaux étudiants réalisés auprès des professionnels qui cultivent, cueillent, transforment et commercialisent des PPAM dans les Baronnies-Provençales, Buis-les-Baronnies (26)
- participation à une rencontre de producteurs-cueilleurs en lien avec le pastoralisme, organisée par Agribio 05
- journées portes ouvertes IMDERPLAM, Candillargues (34)
- les Floréales, fête des plantes et du jardin au Parc du château de Combourg (35)
- la Petite Foire Paysanne, Neufchâteau (Belgique)
- les Rencontres Gemmo, en ligne.

## Accompagnement de la Journée technique thym

Un plan d'actions de communication a été mis en œuvre pour la Journée technique thym.

Un travail important de qualification d'une **base de données contacts** a été réalisé. Il s'agissait d'identifier les cueilleurs, gestionnaires des espaces naturels, acteurs des territoires et des filières économiques concernées par les problématiques liées au thym sauvage.

Une fois le programme défini, il a été mis en page en format A5 à 4 volets afin d'être envoyé électroniquement aux contacts identifiés.



Une campagne spéciale de communication a été mise en place sur les **réseaux sociaux** du 26 août au 26 novembre, à partir d'une base graphique. Chaque publication présentait une intervention et renvoyait vers la page d'inscription.

## Exemple de publication sur LinkedIn :



## Ensemble des portraits :



Une **synthèse de l'enquête** sur le thym menée par Jonathan Locqueville sera publiée sur le site.

Des **captations audio** des interventions ont été réalisées. Elles seront publiées sur la future page "Journées techniques" du site internet.

Un article présentant une synthèse de la journée paraîtra dans la **Garance voyageuse** au printemps 2026.

## Accompagnement de la Carte de l'herboristerie engagée

En tant que partenaire de cette carte, l'AFC a relayé les supports de communications qui l'accompagnent, tous créés par Maëtte Lannuzel de la Fédération française des écoles d'herboristerie (FFEH).

Un premier mail spécial a été envoyé à l'ensemble des adhérents le 20 mai pour les inviter à s'inscrire pour apparaître sur la carte. Cette information a été doublée dans la lettre d'information suivante. Les publications de la FFEH sur les réseaux ont également été relayées sur les pages de l'AFC.

La deuxième étape de son lancement consistait à communiquer son existence auprès du grand public afin qu'elle trouve des utilisateurs. La FFEH a réalisé une série de publications à ce sujet sur les réseaux, qui ont été relayées sur les pages de l'AFC.

41 adhérents à l'AFC sont inscrits 8 mois après son lancement.

# GUIDE DE BONNES PRATIQUES (GBP)

Prestataires : Maëlle Gentet, Jonathan Locqueville et Emilie Pascal.

Comité de synthèse : Alexandre Dufour, Alexis Brunel, Claire Moucot, Régis Buffière, Emmanuel Roisse, Béatrice Hamel, Catherine Mahyeux, Raphaëlle Garreta, Jean-Paul Lescure.

Groupe de travail "rapport sensible" : Alexis Brunel, Pénélope Rochette, Florence Pinton (sociologue), Raphaëlle Garreta (ethno-botaniste), Béatrice Hamel, Ariane Godot, Clarisse Lebas.

Les productions du Guide de bonnes pratiques se poursuivent avec :

- deux nouveaux livrets techniques parus
- l'avancement du Guide bourgeons et jeunes pousses
- un document sur le rapport sensible
- l'avancement du projet Plateforme AFC.

## La production des livrets techniques

### Publication 2025 :

Livret technique sur les genévrier (2024-2025) intégrant *Juniperus communis* et *Juniperus oxycedrus*.

Livret technique sur l'aspérule odorante (2023-2024), sortie début 2025.



LIVRET TECHNIQUE DE CUEILLETTE



LIVRET TECHNIQUE DE CUEILLETTE



À venir en 2026 : réalisation du livret technique sur les prêles intégrant *a minima* *Equisetum arvensis* et *Equisetum hyemale*. Ce livret mettra notamment l'accent sur les difficultés d'identification.

## Guide de cueillette des bourgeons et jeunes pousses (2022-2026)

L'équipe de prestataires et les cueilleurs du Comité de synthèse ont poursuivi le travail sur la réalisation de ce guide.

Le projet a fait l'objet d'un **recadrage début 2025** pour assurer une meilleure adéquation entre les moyens à disposition et les ambitions du projet qui croissaient à mesure de l'avancement. Cela a conduit l'AFC à réduire le traitement de certaines parties du guide, notamment les fiches espèces (limitation du nombre et de leur ampleur). Ce recadrage a mis en lumière un **besoin en auto-financement de 21 000 €** en complément du soutien du MTE sur ce projet. L'association a ainsi lancé une campagne de **mécénat** auprès de plusieurs laboratoires de gemmothérapie récoltant en France pour venir compléter le soutien de nos mécènes privés habituels (les laboratoires Clarins et On the Wild Side). Pour le moment, l'AFC a signé des conventions avec 2 mécènes complémentaires.

Cette année, une grande partie du guide a été rédigée. Certaines parties demandent encore des compléments ou des relectures ; d'autres ont été finalisées et ont fait l'objet de tests de mise en page.

### Sommaire du Guide bourgeons et jeunes pousses en décembre 2025 :

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Chapitre 1 - LES BOURGEONS ET LEURS FILIÈRES.....</b>  | <b>10</b> |
| Partie 1 - Les filières utilisant des bourgeons.....  | 10        |
| 1. <i>Quelques utilisations historiques des bourgeons.....</i>  | 10        |
| 2. <i>Ampleur de la filière gemmothérapie aujourd'hui.....</i>  | 10        |
| 3. <i>Les différents usages des bourgeons.....</i>  | 11        |
| Partie 2 - Généralités sur le bourgeon.....   | 12        |
| 1. <i>Qu'est-ce qu'un bourgeon ou une jeune pousse ?.....</i>   | 12        |
| 2. <i>Les différents types de bourgeons et leur utilisation en cueillette.....</i>                          | 15        |
| 3. <i>Les dormances des bourgeons.....</i>  | 21        |
| 4. <i>La dynamique des bourgeons et l'architecture de l'arbre.....</i>                                      | 23        |
| 5. <i>Les bourgeons sur les rejets et les gourmands.....</i>  | 24        |
| 6. <i>La composition chimique des bourgeons.....</i>  | 25        |
| Partie 3 - Liste des espèces cueillies pour leurs bourgeons et jeunes pousses en métropole aujourd'hui..... | 28        |
| <b>Chapitre 2 - LES IMPACTS.....</b>  | <b>34</b> |
| Partie 1 - Les impacts des perturbations naturelles sur les bourgeons.....                                  | 34        |
| Partie 2 - Les impacts des activités humaines sur la ressource en bourgeons.....                            | 37        |
| 1. <i>Les actions de gestion et d'entretien des milieux.....</i>  | 37        |
| 2. <i>Les effets du changement climatique.....</i>  | 38        |
| Partie 3 - Les impacts de la cueillette de bourgeons et jeunes pousses.....                                 | 40        |
| 1. <i>Impact sur l'architecture des arbres.....</i>   | 40        |
| 2. <i>Impact sur la vigueur de l'arbre.....</i>   | 43        |
| 3. <i>Impacts sur la dimension des bourgeons.....</i>   | 45        |

|   |    |
|---|----|
| 4. Les impacts de la taille associée à la cueillette..... | 45 |
|---|----|

## Chapitre 3 - PRÉCONISATIONS ET STRATÉGIES DE GESTION..... 47

|  |    |
|--|----|
| Partie 1 - Préconisations générales.....   | 48 |
| 1. Le choix du site.....   | 48 |
| 2. Le choix des individus prélevés.....  | 49 |
| 3. Taux de prélèvement et fréquence de cueillette.....                               | 51 |
| 4. Le choix des bourgeons prélevés.....  | 54 |
| 5. Précautions particulières selon les gestes de prélèvement.....                    | 55 |
| 6. La taille pratiquée pour la cueillette.....                                       | 56 |
| Partie 2 - Les contextes de prélèvement, pistes de co-gestion et de partenariat..... | 59 |
| 1. Haies entretenues.....  | 59 |
| 2. Espaces entretenus.....   | 61 |
| 3. Espaces en déprise agricole.....  | 62 |
| 4. Milieu forestier exploité.....  | 64 |
| 5. Espaces dédiés à la conservation.....   | 67 |
| 6. Parcs et jardins.....   | 69 |
| 7. Cultures et vergers.....  | 70 |
| Partie 3 : Vers la mise en culture.....  | 72 |

## Chapitre 4 - LA CUEILLETTE EN PRATIQUE 74

|   |    |
|---|----|
| Partie 1 - Les temporalités de la cueillette des bourgeons et jeunes pousses..... | 74 |
| 1. Les stades de récolte.....   | 74 |
| 2. Calendrier de cueillette.....  | 77 |
| 3. Les surprises de la météo.....   | 77 |
| 4. Exemples de différents stades de maturité.....                                 | 78 |
| Partie 2 - Les spécificités de la cueillette de bourgeons et jeunes pousses.....  | 83 |
| 1. L'identification.....  | 84 |
| 2. Le choix du site.....  | 85 |
| 3. Le matériel utilisé.....   | 87 |
| 4. Les techniques de cueillette.....  | 89 |
| 5. Stockage et conservation.....  | 94 |
| 6. Les difficultés rencontrées.....   | 99 |

## Chapitre 5 - FICHES TECHNIQUES..... 103

|   |     |
|---|-----|
| Le figuier ( <i>Ficus carica L.</i> ).....  | 103 |
| Les pins ( <i>Pinus sylvestris L.</i> et <i>Pinus uncinata Ramond ex. DC.</i> ).....                          | 110 |
| Le hêtre ( <i>Fagus sylvatica L.</i> ).....   | 118 |
| Les aulnes (glutineux - <i>Alnus glutinosa (L.) Gaertn.</i> et blanc - <i>Alnus incana (L.) Moench</i> )..... | 119 |
| L'aïrelle ( <i>Vaccinium vitis-idaea L.</i> ).....  | 120 |

## Chapitre 6 - FOCUS THÉMATIQUES..... 121

|  |     |
|--|-----|
| Focus n°1 - Les plantes menacées, sous pression, quelles alternatives ?..... | 121 |
| Focus n°2 - Les espèces proches récoltées de façon indifférenciée.....       | 123 |
| Focus n°3 - Gemmothérapie et réglementation.....                             | 125 |
| Focus n°4 - Calendrier de récolte.....                                       | 126 |

## PARTIE 2

# GENERALITÉS SUR LE BOURGEON

Qu'est-ce qu'un bourgeon ou une jeune pousser ?

Un bourgeon est un organe végétal minuscule, plus ou moins protégé qui attend un moment propice pour se développer. Le plus souvent le bourgeon contient une tige minuscule pilotée à croire. Il peut aussi contenir une fleur ou une inflorescence.

Le jeune bouton devient rapidement à un « œil végétatif ». Il contient un insératrice. Il égale d'une sorte de division cellulaire avec un ensemble de cellules insératrices renouvelant toutes leurs potentialités de développement. Ainsi les insératrices permettent la croissance de nouvelles tiges chez les plantes.

L'unité de la gennéthécie est souvent présenté comme dérivant de la présence de ces insératrices et des cellules insératrices, ayant alors certaines similitudes de schéma, mais pas certaines similitudes. Toutefois, le pourcentage de cellules insératrices présente dans un bouton n'est pas élevé. Cela devient une tige lorsque cette croissance est déclenchée par un stimulus extérieur. Les insératrices sont en effet situées dans une zone très réduite à l'extrémité des tiges, ainsi qu'à l'extrémité des ébauches de feuilles (cf. schéma ci-dessous).

Étienne l'œil du bourgeon.

Toutes les plantes possèdent des bourgeons, notamment à l'osseille des feuilles. Cela des plantes ligneuses perdurent durant l'hiver et représentent leur développement le plus souvent au printemps, lors du débourrement. Alors, le bourgeon croît en taille à mesure que la température augmente jusqu'à ce que les feuilles se déplacent et soient pleinement développées. A la fin du printemps, on l'est presto de contrôler la forme de la feuille, le bourgeon devient une jeune pousser.

Pour répondre au stress hivernal, le bouton des ligneux ont souvent développé des contre-mesures :

- des écaillles protectrices qui sont des feuilles modifiées pour une fonction de protection.
- une feuille « dormante » faite de poils denses, toward le côté abritant, et qui a été détruite lorsque le bouton a été débourré.
- des cellules protectrices une résistance moyenne au gel, immobiles à celle de l'ambiance de la graine.

Il existe une grande diversité au sein des espèces de ligneux dans la forme, la couleur et la structure des bourgeons. Par exemple, le cornouiller anglo n'a la forme bordeaux des bourgeons, mais avec des écaillles protectrices. Les peupliers et le saule possèdent également une substance collante qui renforce la protection du bouton, la propolis.

CHAPITRE 5  
FICHES TECHNIQUES

PARTIE 1  
LE FIGUIER (*FICUS CARICA L.*)

Le figuier  
*Ficus carica L.*

## Tests de mise en page du futur Guide bourgeons et jeunes pousses

**À venir en 2026** : cette année sera l'année de la finalisation du Guide.

La rédaction sera intégralement finalisée début mai 2026, puis viendront les phases de relecture, de mise en page et de gestion de l'iconographie. L'impression est programmée en fin d'année. Un dernier Comité de synthèse aura lieu du 20 au 22 janvier 2026 afin de mettre au débat les différents contenus qui restent à discuter et valider collectivement.

La campagne de mécénat se prolongera en 2026 pour boucler le budget du projet.

## Rapport sensible au végétal : "Séminaire sensible 2" et publication d'une synthèse

Suite à la Journée technique "Séminaire sensible 1" de décembre 2023, l'équipe de chercheurs de PlantCoopLab a produit un **document de synthèse** des échanges articulé autour de 5 idées fortes :

- Collaborer et coopérer avec les plantes
- Sensibilité et empirisme sensible
- Refonder une appartenance au monde
- De l'appropriation aux communs, comment partager le territoire
- Des sentinelles des plantes et des milieux ?



Une première version de ce document a été partagée et discutée lors de la **Journée technique "Séminaire sensible 2"** qui a eu lieu les 29 et 30 janvier 2025 en présence de 23 personnes, pour la majorité cueilleurs et cueilleuses professionnels.

Suite à ce second séminaire, un **Groupe de travail** dédié à cette thématique a été créé. Il s'est réuni le 25 février pour réfléchir à la rédaction d'un document propre à l'AFC, un **Manifeste**, autour du rapport sensible entre cueilleurs et plantes. Ce travail n'a pas pu aboutir en 2025, notamment faute de temps et de financement. Il sera reconduit en 2026. Le Groupe a assuré la réalisation d'un webinaire AFC sur le sujet en octobre (cf. webinaire). L'AFC était présente au **séminaire d'ethnobotanique de Salagon** "Nouvelle rencontre avec la plante" pour présenter les avancées dans la réflexion sur ce sujet autour d'une présentation intitulée "Cohabiter avec le sauvage : la cueillette encadrée comme dispositif éthique de rencontre végétale".

Ce projet a été rendu possible par différentes sources de financement :

- Subvention de PlantcoopLab
- Subvention du MTE via la CPO
- Participation de chacun pour le repas et la location de salle.

**À venir en 2026 :** afin d'organiser les actions du Groupe de travail sensible, une première réunion est programmée en 12 janvier 2026 afin de redéfinir les objectifs et la méthode de travail sur ce sujet.

## Plateforme AFC

En 2025, l'AFC a conduit une réflexion sur les nouvelles fonctionnalités de la Plateforme AFC (accessible depuis le site internet) en lien avec les productions du Guide de bonnes pratiques.

Le projet est de réaliser **une page dédiée à chaque livret technique** afin de partager des informations complémentaires, des images et des réactions sur nos publications.

Il a été décidé de faire un **lien entre la Plateforme AFC et l'application Cueilleurs-sentinelles** afin de mutualiser la gestion des accès utilisateurs, et de permettre des ponts entre les espèces suivies par Cueilleurs-sentinelles et les informations collectées dans le cadre du Guide de bonnes pratiques et des livrets techniques. La réflexion se poursuit concernant l'accès des pages arnica et thym aux contributeurs de Cueilleurs-sentinelles non adhérents à l'AFC.

**À venir en 2026 :** Réalisation des maquettes, développement et mise en ligne.

## DEVENIR DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CUEILLETES COMMERCIALES

Prestataires : Emilie Pascal, Jonathan Locqueville et Julie Poupart.

Groupe de travail Cueilleurs-sentinelles : Julien Martre, Jean-Paul Lescure, Jessica Blum, Sophie Altmeyer, Alexis Brunel (et ponctuellement Michaël Arnou).

Groupe de travail Journée technique thym : Monica Blackhall, Claire Moucot et Alexis Brunel.

La démarche d'Observatoire national initiée en 2020 s'est recentrée, suite aux études de faisabilité, sur la mise en œuvre de 3 projets portés par différents acteurs :

- une étude des entreprises utilisatrices est portée par FranceAgriMer
- un centre de ressources sur les cueillettes nommé Circée, mis en œuvre par le CBNPMP.

L'AFC pour sa part développe le projet "Cueilleurs Sentinelles", et poursuit l'enquête sur le thym. L'association est associée aux deux autres projets.

### Circée ou la plateforme d'information (porté par le CBN PMP)

Ce projet est porté par le CBN PMP, en partenariat avec l'AFC, le CPPARM (association Gentiana lutea) et AgroParisTech, et est financé par le MTE.

En 2024, il a été décidé de créer un **site internet dénommé Circée mettant à disposition un ensemble d'informations sur les cueillettes commerciales**. Ce site d'information sera en partie alimenté par le dispositif Cueilleurs-Sentinelles et l'étude de l'aval de la filière (paragraphes ci-après).

La plateforme Circée a été développée en 2025 par le CBN PMP. Le site internet est réalisé, certains contenus ont été créés : contenus généraux et contenu relatif à une première espèce, *Arnica montana*. L'AFC fait partie du comité technique du projet et participe à la rédaction de certains contenus. À noter que certains éléments présentés sur ce site seront directement issus des livrets techniques et d'autres seront produits par l'AFC dans le cadre de Cueilleurs-sentinelles (cf. ci-dessous). La plateforme Circée a été présentée le 30 septembre 2025 à l'ensemble des partenaires et financeurs.

**À venir en 2026 :** la mise en ligne devrait intervenir au second semestre 2026 avec au préalable la compilation d'informations sur d'autres espèces (les thym ou les narcisses ont été évoqués, mais sans être validés à ce jour).

### Étude économique de l'aval (portée par FranceAgriMer)

Depuis fin 2023, **FranceAgriMer pilote une étude concernant les stratégies d'approvisionnement des acteurs de l'aval des filières**, principalement les entreprises utilisatrices de plantes sauvages et les entreprises intermédiaires (négociants, extracteurs, formulateurs, façonniers, etc.).

Cette étude porte sur 60 espèces de PAM choisies de façon concertée selon différents critères pour illustrer différents enjeux (rareté des plantes, importance des volumes

cueillis, valeur des plantes...). Elle tente notamment de collecter des informations sur les volumes de plantes, leur valeur, leurs origines, leurs destinations finales ainsi que les critères de décision et les motivations des entreprises. Elle se compose d'un volet quantitatif réalisé sur la base d'un questionnaire, et d'un volet qualitatif basé sur des entretiens avec les professionnels de la filière.

L'AFC fait partie du comité de pilotage de cette étude (Émilie Pascal, Julien Martre, Jean-Paul Lescure). À ce titre, nous avons assisté aux deux réunions de restitution au cours de l'année 2025 :

- Copil 3 - 26 mai 2025 : présentation des résultats de l'étude quantitative et lancement de l'étude quantitative ;
- Copil 4 - 29 septembre 2025 : point intermédiaire sur l'étude qualitative réalisée par entretien auprès de 50 entreprises.

**À venir en 2026 :** le 12 février 2026 se tiendra le copil 5 de l'étude avec restitution de la partie qualitative. L'étude sera finalisée en 2026.

## Cueilleurs-sentinelles

Le projet **Cueilleurs-sentinelles**, qui a émergé en 2023, vise à mettre en place un **dispositif de sciences collaboratives pour mettre en commun et valoriser les observations de terrains relatives à l'état des populations et des milieux** collectées par les cueilleurs professionnels.

Ce projet se compose d'un outil de saisie des informations en ligne pour les cueilleurs professionnels (une application et un site internet) et d'un réseau de cueilleurs-référents répartis sur le territoire pour animer le dispositif. L'AFC sera chargée de l'analyse des informations pour en produire des synthèses qui seront rendues publiques et alimenteront Circée. Il s'agit de pouvoir informer, alerter, suivre afin d'agir collectivement pour une meilleure gestion des ressources en plantes sauvages.

Sur le premier semestre 2025, l'AFC a actualisé le texte du projet Cueilleurs-sentinelles réalisé en 2024 en se basant sur des premières consultations (AG 2025 et Comité de synthèse de décembre 2024). Ces consultations ont permis notamment d'affiner le processus de collecte et d'analyse, afin de mieux garantir la confidentialité et de réaliser une première priorisation des informations à collecter.

Puis fin 2025, le projet a connu une **accélération** avec l'obtention d'une subvention de l'OFB pour 2025-2026 permettant, avec un complément de financement du MTE (via le CBN PMP), d'envisager le développement d'une version bêta de l'application et son lancement pour la saison de cueillette 2026. Cette première version intégrera une gestion des profils des utilisateurs, un module de collecte des alertes, un suivi des ressources en arnica et en thym.

Fort de ce financement, l'AFC a **intégré un informaticien à son équipe** et a travaillé à la définition d'un cahier des charges pour l'application sur le dernier trimestre 2025. Le Groupe de travail constitué pour suivre ce projet s'est réuni à 4 reprises pour participer à l'élaboration de ce cahier des charges (mars 2025, septembre 2025,

octobre 2025 et novembre 2025). Puis une l'organisation d'une consultation ouverte aux adhérents de l'AFC et du Syndicat SIMPLES a été proposée en décembre (3 visio-conférences d'1h) pour consulter plus largement les futurs utilisateurs. Le cahier des charges sera soumis au débat à l'AG de janvier 2026, avant sa mise en développement.

L'AFC a également réalisé une première note de synthèse de l'état des ressources en arnica en 2025 qui servira de modèle aux notes de synthèse que l'AFC souhaite produire fin 2026. À noter que ces futures notes de synthèse seront disponibles sur la plateforme Circée et le site de l'AFC (la note arnica 2025 est déjà disponible sur la médiathèque de l'AFC).

**À venir en 2026 : le lancement de l'application** est programmé pour avril 2026. D'ici ce lancement, le cahier des charges sera présenté en AG et ajusté, le développement de l'application et du site internet seront mis en œuvre, la mobilisation des futurs contributeurs sera mise en place. En fin d'année, l'équipe gérant le projet analysera les informations récoltées et publiera des notes de synthèse du type de celle réalisée pour l'arnica en 2025.

Parallèlement à cette dynamique, le projet Cueilleurs-sentinelles a été inscrit en 2025, comme une des 12 actions dans la **feuille de route nationale cueillette** en cours d'élaboration par le MTE. L'AFC a ainsi réalisé une fiche action assortie de demandes de financements sur plusieurs années avec la volonté de garantir le développement et le fonctionnement de ce dispositif à moyen terme. L'élaboration de cette feuille de route se poursuivra en 2026.

## Journée technique thym - Enquête thym



L'idée d'un **travail spécifique sur le thym** a démarré en 2022, après la publication du livret technique thym par l'AFC. Cette année-là, des cueilleurs ont alerté l'AFC sur d'importantes mortalités du thym sur des sites de cueillette. Une enquête téléphonique exploratoire mise en place en 2023, avait confirmé le phénomène.

En parallèle du lancement du dispositif Cueilleurs-sentinelles, la proposition de lancer une enquête de terrain sur le thym et d'organiser une journée technique sur cette ressource a été retenue par l'OFB, qui a financé cette action.

Les **objectifs de l'enquête** étaient de :

- renseigner les évolutions des sites de thym en vue notamment d'alerter les acteurs avec des données du terrain ;
- obtenir suffisamment d'informations pour proposer une journée technique sur le thym à la fin 2025, afin de réunir différents acteurs (voir ci-dessous) ;
- tester une méthode de collecte de données pour alimenter le projet Cueilleurs-sentinelles, avec l'idée de réaliser un état initial d'une ressource avant de mettre en place un suivi en ligne (aide à la définition des critères, des facteurs de pressions, à la localisation des zones de tension...)

Des visites de sites de cueillette ont été réalisées par Jonathan Locqueville (prestataire, coordinateur scientifique de l'AFC) entre mars et mai 2025, auprès de 10 cueilleurs et cueilleuses, dans 8 départements du sud de la France, ainsi que 16 entretiens téléphoniques. Les informations et les photos recueillies ont permis de réaliser une synthèse écrite qui sera publiée sur le site de l'AFC en janvier ou février 2026.

Le 27 novembre 2025, l'AFC a organisé une **Journée technique sur le thym**, financée par l'OFB ainsi que d'autres partenaires (FranceAgriMer, MTE et Syndicat des

SIMPLES). Lors de cette journée, des **conférences** ont été données par des intervenants de diverses institutions (CNPMAI, CFE, FranceAgriMer, Syndicat Mixte des Gorges du Gardon) et plus d'interventions de l'AFC, toutes tournant autour de la conservation du thym et de sa cueillette responsable. L'événement a été suivi en présentiel par une quarantaine de participants (cueilleurs, entreprises, institutionnels) et a fait l'objet d'une captation audio, qui sera utilisée pour retransmettre une partie des interventions sur le site de l'AFC.

Ce projet a été rendu possible par différentes sources de financement, principalement des subventions publiques.

#### **Budget total Journée technique - Enquête thym :**

|                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| OFB                               | 20 000,00 €        |
| MTE - CPO                         | 2 500,00 €         |
| CASDAR                            | 4 920,00 €         |
| Simples                           | 1 000,00 €         |
| Frais d'inscription               | 600,00 €           |
| <b>Total recettes (2024-2025)</b> | <b>29 020,00 €</b> |
| Prestataires                      | 21 504,60 €        |
| Frais de terrain enquête          | 2 522,26 €         |
| Frais de la Journée technique     | 5 024,80 €         |
| <b>Total dépenses (2024-2025)</b> | <b>29 051,66 €</b> |
| <b>SOLDE</b>                      | <b>-31,66 €</b>    |

**À venir en 2026 : finalisation des synthèses de l'enquête et de la journée technique, partage de ces documents et des captations audios de la journée sur le site internet de l'AFC.**

## AUTRES PROJETS

### PPAMadapt (projet Casdar piloté par le CNPMAI)

*Prestataires engagés dans l'action : Jonathan Locqueville et Ingrid Forey.*

*Adhérents participants : consultation du comité de synthèse (Cf. "Guide de bonnes pratiques pour composition) et de cueilleurs adhérents.*

L'AFC est partenaire du projet PPAMadapt, mené par le CNPMAI, en partenariat avec l'Iteipmai, Chambre d'Agriculture de la Drôme, le CEFE (CNRS) et l'AFC, qui participe aux trois actions.

Dans l'action 1 (Élaboration et test d'un guide des bonnes pratiques pour la mise en culture de PPAM), l'AFC joue un rôle actif de consultation des cueilleurs professionnels afin de cibler les espèces à mettre en culture en priorité. Cette consultation a été commencée fin 2025 par les prestataires auprès des cueilleurs et sera finalisée au premier trimestre 2026. Elle aboutira à une liste de plantes prioritaires qui sera croisée avec les besoins des entreprises pour décider des espèces sur lesquelles des tests de mise en culture auront lieu au cours du projet.

Dans l'action 2 (Étude de la diversité génétique du thym en sauvage et en culture et son potentiel face aux changements climatiques), l'AFC joue un rôle de par son expérience acquise sur cette espèce, en compilant la bibliographie en écologie, les alertes des cueilleurs, les cartes climatiques et géologiques, la distribution des chémotypes afin de proposer une méthodologie de prospection des populations de thym permettant de maximiser le potentiel d'adaptation aux changements climatiques. Ce travail a été commencé par l'AFC fin 2025 et se poursuivra au premier trimestre 2026, aboutissant à une méthodologie de prospection, et à 40 populations ciblées en milieu sauvage, qui seront prospectées par le CNPMAI.

L'action 3 consiste en des réunions de travail et de coordination entre acteurs, et inclut aussi un financement partiel de la journée technique thym réalisée en novembre 2026.

### Gestes (projet POCTEFA porté par le CBN PMP)

Dans le cadre du projet POCTEFA Gestes, l'AFC a été associée à des réflexions sur les actions de formation, sur les questions de labels, a participé à un échange visio. sur la question des feuillagistes en Espagne, et a été mobilisé comme ressource sur le projet d'écriture d'un récit didactique sur les cueillettes commerciales afin de sensibiliser le grand public. Pour rappel, l'AFC est partenaire associé de ce projet, c'est-à-dire que l'association collabore ponctuellement mais sans financement associé.

Pour en savoir plus sur ce projet : <https://gestespocdfa.eu/fr/>

## SENSIBILISATION - FORMATION

Prestataires : Émilie Pascal, Julie Poupart, Maëlle Gentet et Ingrid Forey

Adhérents en soutien : Fabienne Gilbertas, Julien Martre, Christophe Cottreau, Florence Pinton et l'équipe de PlantCoopLab, Éric Schlaeflin, Clarisse Le Bas, Laëtitia Hespel, Walter Magne, Alexandre Dufour, Raphaëlle Garreta

### Programme des webinaires

Cette année, 5 webinaires ont été organisés. Pour la seconde année, les résultats et les retours sur cette proposition sont globalement positifs.

Seule la plateforme System.io qui permet d'accéder aux replays posent certains problèmes aux utilisateurs en termes de facilité d'usage.

| Titre  | Date             | Nb d'inscrits | Nb de participants | Ratio participants / inscrits |
|--|------------------|---------------|--------------------|-------------------------------|
| Parcours d'installation au métier de cueilleur | 03/03/2025       | 135           | 66                 | 48,89%                        |
| Développement durable de l'aromathérapie       | 29/09/2025       | 189           | 45                 | 23,81%                        |
| Retour sur le séminaire sensible               | 06/10/2025       | 121           | 24                 | 19,83%                        |
| Retour sur la gentiane                         | 12/11/2025       | 152           | 29                 | 19,08%                        |
| La Suède et les baies sauvages                 | 15/12/2025       | 153           | 21                 | 13,73%                        |
|  | <b>MOYENNE :</b> | <b>150</b>    | <b>37</b>          | <b>25,07%</b>                 |

### Le programme 2026 :

- **Le conseil au comptoir** écoresponsable, organisé par la Fédération des herboristeries de comptoir, 10 février
- **Mon parcours d'installation** pour devenir cueilleur professionnel, mars
- **Lancement Cueilleurs-sentinelles**, plusieurs rendez-vous de mars à mai (réservés aux cueilleurs professionnels)
- Place de la cueillette dans la **gestion des espaces naturels**, dernier trimestre
- Assurer la **tracabilité** des plantes cueillies, dernier trimestre
- La cueillette en **Corse**, dernier trimestre.

### Interventions et Formations

#### Fiche action pour la feuille de route cueillettes

Dans le cadre de la réalisation d'une feuille de route nationale autour de la thématique "cueillettes" (cf. "Relations avec des organismes extérieurs"). L'AFC est positionnée en co-pilote de l'action "formation et sensibilisation" avec le CFPPA de Pamiers. Les deux entités ont proposé un projet de fiche-action qui demande à être discuté et consolidé en 2026.

Cette fiche actions comportent des proposition sur :

- La formation des cueilleurs professionnels : bilan de l'offre existante, proposition de compléments, valorisation du Guide de bonnes pratiques dans ces formations, aller vers la création d'un socle commun de connaissances intégrant la gestion durable des ressources et des milieux... ;
- La réflexion sur la reconnaissance du métier avec la création d'un référentiel de formation ;
- La création d'une formation pour les acteurs de la filière : entreprises, certificateurs, gestionnaires des territoires, pouvoirs publics, propriétaires foncier, prescripteurs... qui dispose d'un socle commun et de modules optionnels. Cette formation serait en partie en présentiel complémentée par des modules en distanciels. La formation pour les entreprises serait une base à enrichir pour mettre en oeuvre ce projet ;
- La création des modules de formation pour les intervenants en éducation à l'environnement et pour les cueilleurs réalisant des animations grand public (former à l'animation et former à la thématique cueillette). Ce projet se complète de propositions sur la réalisation d'outils pédagogiques communs avec la charte et le livret du cueilleur amateur.

**À venir en 2026 :** le travail sur l'élaboration de la feuille de route cueillette se poursuivra en 2026 avec une étape de concertation et de co-construction annoncée au printemps. L'AFC participera à cette consultation.

## Exposition “Les enjeux de la cueillette durable”

Cette exposition réalisée par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBN PMP) avec le concours de l'AFC, a été finalisée en janvier 2025. Elle est composée de 10 kakemonos.

Le CNPMAI l'a accueilli pendant toute sa durée d'ouverture au public, du 5 avril au 26 octobre 2025.

Elle est ensuite partie à IMDERPLAM, où elle a été installée du 21 au 27 novembre. Ainsi, les élèves ont pu la découvrir avant les participants à la journée technique thym, organisée dans les locaux de l'école.



## MÉTIER

### Réflexion globale

Depuis plusieurs années l'AFC tente de conduire une réflexion globale sur le métier de cueilleur et cueilleuse de plantes sauvages. Au cours de l'AG de 2023 un groupe de travail avait été constitué pour réfléchir à quatre points :

- le statut de cueilleur,
- la question du revenu,
- celle de la certification,
- et celle d'une éventuelle interprofession.

Pour de multiples raisons, ce groupe n'a pas fonctionné comme il était attendu mais quelques documents ont cependant été produits : une note de Thomas Echantillac sur les statuts, un premier tableur pour calculer les coûts de production par Michaël Arnou. Avec le Syndicat SIMPLES et le Syndicat des récoltants d'algues de rive, Jean-Paul Lescure et Jean Maison ont organisé un séminaire sur la certification dans le cadre du 20ème congrès mondial de l'IFOAM. Enfin, Jean Maison et Thomas Echantillac ont représenté l'AFC pour la création de l'interprofession *Plantes actives* au titre de représentant des producteurs artisanaux aux côtés de représentants de SIMPLES et de la FPH.

Plusieurs webinaires en lien avec la problématique métier ont été organisés :

- "Être cueilleur aujourd'hui" (84 participants)
- "La réglementation autour de la cueillette : constats, réalités et perspectives" (85 participants)
- "Parcours d'installation au métier de cueilleur" (66 participants).

Cette année le CA a décidé de remettre ces questions relatives à la profession à l'agenda de l'année 2026 et suivantes. Reprendre ces réflexions demandera de réorganiser un groupe de travail, de l'animer, et de trouver des financements spécifiques, sachant que nos sources principales de financement, le MTE et l'OFB, ne nous suivront que sur des questions qui se justifient du point de vue environnemental.

### Interprofession PPAM

L'association Interprofessionnelle de la filière PPAM progresse doucement vers l'objectif de constituer l'interprofession PPAM officielle. Le nom de *Plantes Actives* a été choisi, une animatrice a été recrutée. L'AFC est toujours partie prenante. La reconnaissance en tant qu'interprofession agricole par le Ministère de l'agriculture français est en cours mais bute encore sur une question de représentativité. Le caractère marginal de notre activité nous porte défaut à ce niveau. Afin de compter le nombre de producteurs artisanaux adhérents aux trois organisations – AFC, SIMPLES et FPH – nous avons agrégé les fichiers adhérents, ce qui nous conduit à dénombrer plus de 800 producteurs cueilleurs artisanaux au sein de ces trois organisations. Ce nombre est à mettre en regard avec les 999 producteurs-cueilleurs répondants au mot-clé "plantes sauvages" référencés sur le site d'ECOCERT, le principal certificateur pour le label AB. À ce jour, les discussions se poursuivent et l'AFC verse une cotisation annuelle pour ce projet.